



# **Sensibilisation et mise en œuvre du Règlement Générale sur la Protection des Données (RGPD)**

## Objectifs pédagogiques

- ▶ Connaître et comprendre les enjeux du RGPD
- ▶ Mesurer les risques lié au non respect du RGPD
- ▶ Savoir ce qu'est une donnée personnelle
- ▶ Savoir mettre en place le registre des traitements
- ▶ Connaître les bonnes pratiques pour sécuriser vos données sensibles

## Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

- ▶ Salle de formation équipée d'ordinateurs, vidéoprojecteur et paperboard
- ▶ Présentation mixant contenus théoriques, démonstrations et explications
- ▶ Pratique de la théorie avec de nombreux exercices
- ▶ Animation ludique et interactive avec les stagiaires (logiciel Beekast)
- ▶ Support de cours au format numérique
- ▶ Assistance par téléphone après la formation



- ▶ *Durée  
1 jour ou 7 heures*
- ▶ *Public  
Maximum 10 personnes  
Niveau débutant*
- ▶ *Sans prérequis*
- ▶ *Tarif Intra ou Inter  
A définir*

## Déroulement de la formation

- ▶ Installation dans la salle de formation, vérification du matériel et des environnements logiciels
- ▶ Tour de table, présentations des stagiaires et du formateur
- ▶ Retours sur le questionnaire préalablement transmis aux participants avant la formation
- ▶ Horaires et pauses
  - ▶ 9h - 12h30 avec une pause café à 10h30
  - ▶ 13h30 - 17h avec pause café à 15h00
- ▶ Quizz d'évaluation des stagiaires
- ▶ Remarques et commentaires sur la formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction en ligne

## Programme détaillé

- ▶ Historique de la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- ▶ Les notions de la protection des données
  - ▶ Définitions (donnée personnelle, traitement de données personnelles, finalité, donnée sensible, responsable de traitement, destinataire, tiers autorisé, sous-traitant)
- ▶ Les grands principes à respecter
  - ▶ Principe de licéité, principe de finalité déterminée et légitime, principe de pertinence et de minimisation, principe de transparence et de respect des droits des personnes, principe d'une durée de conservation limitée, principe de confidentialité et de sécurité
  - ▶ Assurer la sécurité des données
  - ▶ Assurer la confidentialité des données
- ▶ Les premières étapes de la mise ne conformité
  - ▶ Faire le tri dans les données, mettre en place la cartographie
  - ▶ Recensement les traitements, mise en place du registre
  - ▶ Faire preuve de transparence
  - ▶ Organiser et facilitez l'exercice des droits des personnes
  - ▶ Sécurisez les données, bonnes pratiques



# SFP Conseil & Formation

Votre formateur :

Stéphane FELUT-PARIS

[contact@sfp-formation.fr](mailto:contact@sfp-formation.fr)

[www.sfp-formation.fr](http://www.sfp-formation.fr)

Mise à jour *7 mars 2022*